

TABLE DES MATIÈRES

Agriculture	3
Aménagement et urbanisme	7
Antiracismes	9
Culture	11
Économie-Emploi-Fiscalité-Finances	15
Égalité	21
Énergie et climat	25
Enseignement	29
Environnement	32
Éthique animale	36
Handicap	39
Institutions et droits politiques	41
LGBTIQ+	44
Logement	48
Migration et intégration	51
Mobilité	54
Santé	58
Sécurité	62
Social	65
Société numérique	68
Sport	70



Illustrations: Olga Fabrizio - olga-olga.ch



**VERSION ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE DU SAMEDI 11 JUIN 2022**

AGRICULTURE

SOUTENIR LES MÉTIERS DE LA TERRE

- ✓ Assurer un salaire rémunérateur pour les paysan-ne-s
- ✓ Atteindre l'égalité des genres au sein du monde agricole genevois, en particulier sur l'accès à la terre et sur la prévoyance professionnelle des femmes
- ✓ Développer des aides au démarrage dont un accès facilité à la terre
- ✓ Investir massivement dans la reconversion à l'agriculture écologique et durable
- ✓ Investir dans la recherche et la formation agricole
- ✓ Simplifier les procédures administratives et développer des aides pour soutenir les paysan-ne-s, notamment le logement d'employé-e-s saisonnier-ère-s à proximité de la ferme pour l'agriculture biologique qui est plus intensive en emplois
- ✓ Mettre à disposition les terrains agricoles en main publique pour les nouveaux-elles professionnel-le-s agricoles voulant exploiter des micro-fermes avec un contrat de prestation basé sur les principes de l'agroécologie

TRAVAILLER LA TERRE DE MANIÈRE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

- ✓ Tendre vers des systèmes agricoles résilients et à flux fermés
- ✓ Encourager les pratiques diminuant l'utilisation d'intrants chimiques
- ✓ Favoriser les pratiques agricoles permettant de capter le CO₂ dans les terres
- ✓ Favoriser les projets d'agroforesterie et de potagers urbains
- ✓ Favoriser les mesures en faveur de la biodiversité et du paysage
- ✓ Encourager les systèmes agricoles utilisant les « low tech »
- ✓ Repenser les plantations ornementales arborées urbaines afin de développer des systèmes agro-forestiers (arbres fruitiers et plantations d'arbustes fruitiers »)

VALORISER L'ENTIÈRETÉ DE LA CHAÎNE DE VALEUR AGRICOLE

- ✓ Exiger la transparence des prix sur l'entier de la chaîne de valeur
- ✓ Relocaliser l'entier de la chaîne de valeur sur le Grand Genève, soit investir dans des locaux de transformation et de (re)valorisation des produits, mettre en place des circuits-courts en développant des projets d'agriculture contractuelle de proximité, d'épiceries participatives, de marchés et de locaux de vente et valoriser les initiatives qui réduisent le nombre d'intermédiaires
- ✓ Développer des fermes urbaines et pédagogiques
- ✓ Développer et maintenir les jardins familiaux, valoriser leurs compétences en agroécologie et développer des formations de production sans intrants chimiques
- ✓ S'assurer que les services de l'État et des communes se fournissent principalement en produits locaux et labélisés GRTA
- ✓ Établir une charte d'achat alimentaire de proximité au niveau cantonal (zone d'achalandage)

SENSIBILISER LES CONSOMMATEURS-RICES

- ✓ Mettre en place une campagne de sensibilisation à la production agricole locale et au bilan carbone de chaque aliment
- ✓ Établir des programmes d'éducation et de prévention alimentaire dans les écoles
- ✓ Mener des campagnes pour éviter le gaspillage alimentaire et enseigner la revalorisation (compost, poubelle verte, etc.)
- ✓ Mettre en place un système d'incitation financière pour un accès à une nourriture locale, par exemple avec un chèque alimentation
- ✓ Valoriser socialement le travail et le rôle des paysan-ne-s







AMÉNAGEMENT ET URBANISME

CONSIDÉRER EN PRIORITÉ LE SOL ET LA BIODIVERSITÉ

- ✓ Cesser de déclasser les zones agricoles pour éviter le mitage du territoire
- ✓ Considérer le sol comme une ressource naturelle qu'il faut préserver (au même titre que l'eau et l'air)
- ✓ Maintenir un maximum de pleine terre dans tous les projets de construction
- ✓ « Dégrapper » massivement le bitume et perméabiliser les sols
- ✓ Renforcer la préservation de la biodiversité dans tous les éléments de planification
- ✓ Valoriser l'eau (rivière, nant, eau de pluie, eaux grises, etc.), promouvoir sa gestion sur place et lutter contre son gaspillage
- ✓ Favoriser les couloirs biologiques, les forêts urbaines, les vergers et toutes les connexions entre milieux naturels
- ✓ Favoriser la végétalisation spontanée dans les rues

AMÉNAGER UN URBANISME CIRCULAIRE (CONSTRUIRE LA VILLE SUR LA VILLE)

- ✓ Développer vers l'intérieur par le biais d'une ville compacte, à échelle humaine, de densité équilibrée et multipolaire
- ✓ Utiliser l'échelle d'agglomération franco-valdo-genevoise dans tous les outils de planification
- ✓ Maintenir l'équilibre entre le construit et les espaces ouverts
- ✓ Engager des projets de requalification des espaces publics urbains et une reconversion des axes de trafic en espace rue apaisée
- ✓ Favoriser l'économie circulaire à travers un urbanisme adapté, en particulier par une revitalisation des rez-de-chaussée au profit d'activités de proximité
- ✓ Réduire les distances entre le lieu de travail, d'habitation, de sociabilité, de loisirs (la ville au quart d'heure, à courte distance)
- ✓ Développer l'écoconstruction et choisir des matériaux de construction issus de la biomasse permettant de stocker du carbone dans les constructions

- ✓ Mutualiser des éléments indispensables à la logistique à l'échelle locale
- ✓ Construire hors du marché spéculatif par le biais des fondations de droit public et des coopératives qui offrent des logements échappant à la logique spéculative
- ✓ Utiliser les toits (et façades) pour les végétaliser, y installer des panneaux solaires et les valoriser collectivement (jardin potager, ruche, etc.)

PENSER LE PAYSAGE COMME ÉLÉMENT STRUCTURANT DU TERRITOIRE

- ✓ Développer le principe de « plan paysage », en corrélation avec les espaces publics, et finaliser la stratégie d'arborisation du canton
- ✓ Renforcer l'intégration du patrimoine bâti et paysager dans la planification territoriale et soigner les agrafes urbaines pour assurer une unité dans les gabarits entre l'ancien et le nouveau
- ✓ Privilégier le maintien de la végétation ancienne existante avec sa diversité biologique
- ✓ Revoir chaque PLQ à l'aune de l'urgence climatique et de la convivialité en tenant compte de l'existant, en valorisant et en améliorant les qualités du lieu
- ✓ Développer une politique de protection du patrimoine et tenir compte de l'existant bâti
- ✓ Intégrer des espaces pour l'agriculture urbaine de proximité et les jardins collectifs
- ✓ Donner une priorité à la nature en ville, notamment par le développement d'une stratégie d'arborisation et de végétalisation.



ANTIRACISMES

PORTER LE THÈME DU RACISME À L'ÉCOLE, DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

- ✓ Introduire au DIP un délégué à la diversité et à l'inclusion
- ✓ Mettre en place des programmes de sensibilisation à la diversité, la différence, la tolérance et au racisme, à destination des élèves
- ✓ Former le corps enseignant aux biais et stéréotypes, aux impacts de ces agressions à long terme sur les élèves
- ✓ Refuser toute forme de violence, attaques ou comportement racistes au sein de l'école (que ce soit entre élèves, entre adultes ou entre enseignant-e-s et élèves)
- ✓ Proposer des manuels, livres, sorties scolaires, activités qui représentent la diversité de la population genevoise et favorisent l'inclusion

ASSURER UNE REPRÉSENTATION DIVERSIFIÉE DANS LES INSTANCES POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES

- ✓ Renforcer la représentation de personnes issues des minorités dans l'administration et dans la fonction publique
- ✓ Amener tous les partis à la diversité, notamment à travers des listes électorales plus représentatives de personnes issues des groupes minoritaires et discriminés
- ✓ Former et accompagner les candidat-e-s pour leur donner plus de visibilité
- ✓ Sanctionner systématiquement les violences et attaques personnelles liées à la diversité
- ✓ Refuser toutes formes de discriminations au sein des instances politiques
- ✓ Mettre en place une formation obligatoire sur les mécanismes de domination pour les élu-e-s

RENFORCER LE SENTIMENT DE LÉGITIMITÉ DES PERSONNES VICTIMES DE RACISME

- ✓ Proposer davantage de lieux d'accueil et d'écoute pour les victimes
- ✓ Visibiliser, relayer auprès de la société civile et communiquer à plus large échelle sur les actions menées par les associations actives contre le racisme
- ✓ Augmenter les aides financières et logistiques aux associations qui luttent contre les discriminations
- ✓ Créer un observatoire qui dénonce tout propos violant la norme pénale

ASSURER UNE MEILLEURE PROTECTION DES GROUPES DISCRIMINÉS SUR LEUR LIEU DE TRAVAIL

- ✓ Amener les entreprises à instaurer des formations sur les biais et stéréotypes pour les cadres et les managers
- ✓ Exiger des employeurs de proposer un dispositif de confiance pour recueillir la parole des victimes de manière anonyme et confidentielle
- ✓ Amener les employeurs à faire état dans un rapport annuel des actions mises en œuvre pour la diversité et l'inclusion

MAINTENIR UN ESPACE PUBLIC OÙ CHACUN SE SENTE EN SÉCURITÉ

- ✓ Intensifier la formation de la police en matière de discrimination
- ✓ Identifier, bannir et sanctionner le profilage racial au sein de la police
- ✓ Sanctionner tout comportement raciste dans l'espace public



CULTURE

FAIRE DE LA CULTURE UN MOTEUR POUR LA TRANSITION

- ✓ Exiger des grandes institutions culturelles une exemplarité et une transparence en termes de développement durable et d'éco-responsabilité
- ✓ Responsabiliser les grandes institutions culturelles pour plus de solidarité avec la culture alternative (mise à disposition de locaux, matériel, etc.)
- ✓ Sensibiliser et former le personnel des institutions culturelles à la question écologique
- ✓ Créer des dispositifs d'incitation et de subordination tels que l'éco-conditionnalité des subventions
- ✓ Donner à tous les acteur-ice-s culturel-le-s les moyens économiques de la transition via des bilans et des labellisations, comme la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE)
- ✓ Mutualiser les tournées, expositions et les diffusions entre plusieurs partenaires locaux
- ✓ Augmenter la part d'artistes locaux dans les programmations
- ✓ Eco-concevoir les œuvres et scénographies (réseaux de ressourceries et de recycleries)
- ✓ Renoncer à des pratiques énergivores (technologies trop carbonées comme générateurs à essence ou streaming très haute définition)
- ✓ Exiger le report de l'avion vers le train pour les distances de moins de 1'000 kilomètres lors des déplacements des acteur-ice-s culturel-le-s
- ✓ Proposer une loi pour la réaffectation temporaire des surfaces commerciales et des bureaux vides en lieux de culture

VALORISER LE MILIEU CULTUREL ET ASSOCIATIF GENEVOIS ET LE DÉVELOPPER

- ✓ Reconnaître pleinement le rôle du tissu associatif (petites et moyennes associations culturelles) en lui dédiant une partie significative du budget culturel
- ✓ Mettre à disposition les locaux culturels propriétés du canton ou des communes à des prix abordables
- ✓ Favoriser l'accès aux locaux scolaires sous-utilisés
- ✓ Favoriser la diffusion des créations locales dans la région par un budget spécifique
- ✓ Garantir des ratios de programmation locale ainsi que de genres pour chaque structure soutenue par les fonds publics

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

- ✓ Soutenir les structures employeuses associatives et coopératives afin de garantir des rémunérations concertées avec les associations professionnelles
- ✓ Collaborer avec les organisations professionnelles et les syndicats
- ✓ Déterminer et faire respecter les minimums et les maximums salariaux
- ✓ Garantir le paiement des assurances sociales aux employé-e-s

GARANTIR UNE CULTURE DIVERSIFIÉE ACCESSIBLE À TOUS LES PUBLICS

- ✓ Renforcer les liens entre la formation et la culture
- ✓ Favoriser l'accès et la pratique culturelle au sein des établissements scolaires et en particulier dans les écoles professionnelles
- ✓ Mener une réflexion sur les tarifs de l'offre culturelle, notamment sur la gratuité ou les prix libres
- ✓ Faciliter l'accès au domaine public et augmenter les moyens financiers des arts de la rue
- ✓ Faciliter l'accès physique aux prestations culturelles et artistiques aux personnes à mobilité réduite ou éprouvant des difficultés à se rendre dans les lieux proposés
- ✓ Encourager la médiation culturelle par le soutien aux associations et institutions culturelles



SOUTENIR L'ÉGALITÉ ET LES MINORITÉS

- ✓ Porter une attention particulière dans les soutiens aux projets issus des femmes et des minorités de genre, en introduisant des quotas, des fonds spécifiques et des conditions dans les conventions
- ✓ Mener une réflexion sur les directions d'institutions artistiques sous l'angle du genre
- ✓ Au sein des services culturels étatiques, repenser les conditions de soutien, d'engagement, de composition des commissions, d'intégrations d'expert-e-s issu-e-s de la diversité

DÉVELOPPER UNE VÉRITABLE POLITIQUE CULTURELLE CANTONALE

- ✓ Coordonner une collaboration active entre le canton, les communes, les institutions culturelles et les faitières artistiques
- ✓ Encourager une collaboration active entre le canton et les lieux culturels du Grand Genève
- ✓ Renforcer les moyens financiers pour la culture en complémentarité des politiques municipales
- ✓ Favoriser les partenariats avec les communes, notamment par le biais de conventions avec les institutions culturelles
- ✓ Cofinancer les grandes institutions culturelles avec les communes concernées
- ✓ Rééquilibrer les budgets entre les grandes institutions culturelles, le soutien à la création et à la diffusion
- ✓ Créer une commission culturelle à part entière au sein du Grand Conseil



ÉCONOMIE-EMPLOI-FISCALITÉ-FINANCES

POUR METTRE EN PLACE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE À VOCATION DURABLE, SOCIALE ET SOLIDAIRE

- ✓ Sortir du prisme de la croissance par la mise en place d'indicateurs statistiques autres que le PIB qui prennent en compte des facteurs constitutifs de la qualité de vie (santé, éducation, environnement, durabilité des investissements, réduction des inégalités)
- ✓ Mettre en place un système de classification des activités économiques durables sur le plan environnemental et respectant les garanties sociales (taxonomie)
- ✓ Soutenir les actrices et acteurs de l'économie sociale et solidaire (via des prêts financiers à taux zéro, incubateurs, conseils personnalisés sur des critères durables, guichet unique de l'Etat, par exemple)
- ✓ Encourager l'économie collaborative et du partage favorisant le modèle coopératif d'entreprise
- ✓ Développer l'écologie industrielle en créant des conseils intersectoriels par zone géographique chargés de proposer des solutions territoriales, coopératives et innovantes de gestion et de partage des ressources
- ✓ Favoriser les chaînes de production, conditionnement et distribution de produits alimentaires par des PME locales et bio
- ✓ Mettre en place des infrastructures physiques comme numériques qui facilitent les échanges entre entreprises de sous-produits et de déchets pour accroître la réutilisation et le recyclage
- ✓ Soutenir le développement d'entreprises orientées vers l'innovation dans la transition écologique
- ✓ Favoriser la promotion économique « durable », en attirant des entreprises avec une faible empreinte carbone (énergie grise comprise)
- ✓ Définir des modalités financières pour les locaux commerciaux afin de permettre à des commerces de proximité de pouvoir y accéder
- ✓ Soutenir l'économie de proximité, en particulier par la voie d'une monnaie complémentaire, locale et indépendante des marchés financiers
- ✓ Favoriser et valoriser la relocalisation des filières et des savoir-faire artisanaux, agricoles et industriels répondant à une demande locale

UN ÉTAT ET DES ENTITÉS PUBLIQUES EXEMPLAIRES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

- ✓ Mettre en place la politique de zéro déchet et zéro matière non renouvelable pour l'administration publique et les établissements publics autonomes.
- ✓ Instaurer une vraie politique d'achat local : les commerces de proximité et les acteurs de l'économie sociale et solidaire doivent être prioritaires dans les appels d'offres publics
- ✓ Intégrer dans les marchés publics des critères permettant d'assurer que les entreprises gèrent au mieux le cycle de vie des matériaux
- ✓ Intégrer des critères concernant le recours à des temporaires en le limitant au maximum à 10% des effectifs nécessaires pour tous les acteurs publics
- ✓ Rendre les mandataires publics responsables de la sous-traitance dans les appels d'offres, en incluant des clauses de responsabilité solidaire et en limitant à un seul niveau le recours à des sous-traitants

ORIENTER LA CONSOMMATION VERS LA DURABILITÉ

- ✓ Promouvoir les concepts de sobriété et de suffisance (principe du minimalisme «Less is more»)
- ✓ Accompagner la décroissance de la consommation vers des valeurs respectueuses de l'environnement
- ✓ Lutter contre l'obsolescence programmée de certains produits de consommation : soutenir les entreprises et associations favorisant l'économie du partage, la réutilisation et la réparation et luttant contre l'obsolescence programmée
- ✓ Viser une société zéro déchet via, notamment, l'interdiction de l'usage du plastique
- ✓ Améliorer l'information des consommateur-riche-s par l'utilisation de labels de durabilité, de santé et d'économie des ressources, notamment pour l'alimentation
- ✓ Lutter contre le gaspillage alimentaire et énergétique
- ✓ Inciter les grandes enseignes à minimiser leurs déchets et le suremballage. Rendre obligatoire la reprise des emballages.
- ✓ Limiter la publicité à la consommation durable de proximité et à la culture



épicerie communautaire & réparations



POUR LA RECONVERSION PROFESSIONNELLE VERS DES EMPLOIS DURABLES

- ✓ Chiffrer les besoins en termes de main d'œuvre et de compétences dans les domaines de la transition et du care (soins à la personne)
- ✓ Faciliter et valoriser les formations et les métiers liés à la transition
- ✓ Accompagner les travailleur-euse-s dans la reconversion professionnelle via la création d'un fonds cantonal
- ✓ Développer les emplois de demain notamment dans le domaine du care, le partage d'objets et des services, le recyclage et la réparation
- ✓ Proposer un revenu de transition écologique (RTE) comme mesure d'accompagnement dans les projets concrets de reconversion

GARANTIR AUX TRAVAILLEUR-EUSE-S DES CONDITIONS DE TRAVAIL DIGNES

- ✓ Favoriser la réduction de l'horaire de travail, dans le public comme dans le privé, à 32 heures hebdomadaires pour un temps complet, avec un salaire permettant de vivre dignement à Genève
- ✓ Créer avec les partenaires sociaux un « Fonds Intempéries/canicule » pour indemniser les travailleur-euse-s des pertes des heures de travail à cause du changement climatique
- ✓ Lutter plus efficacement contre le travail au noir et contre la précarisation de l'emploi (la rémunération à la tâche, les contrats zéro-heure garantie, le travail sur appel, le travail commandé sur les plateformes numériques)
- ✓ Protéger les salarié-e-s en leur garantissant des horaires de déconnexion négociés avec l'employeur
- ✓ Lancer une nouvelle « Opération Papyrus » pour permettre une régularisation facilitée des milliers de travailleur-euse-s sans statut légal dans notre canton
- ✓ Former en informatique et au numérique les demandeurs-euses d'emploi et favoriser ces formations via le « chèque annuel formation »
- ✓ Pour garantir une transition juste et durable : lancer un projet d'expérimentation à Genève d'un revenu de base inconditionnel (RBI) pour toute personne habitant notre canton comme nouveau pilier de la protection sociale

- ✓ Instaurer pour les salarié-e-s un droit au télétravail de minimum de 40% du temps de travail quand cela est possible, défendre la possibilité de télétravail pour frontalier-ère-s et favoriser la création de tiers-lieux (coworking, bibliothèques, gares, etc.) permettant de travailler à proximité de son domicile

METTRE EN PLACE UNE FISCALITÉ VERTE, PLUS PROGRESSIVE ET REDISTRIBUTIVE

- ✓ Adapter la fiscalité des entreprises en fonction des nouveaux critères de l'OCDE, avec un taux nominal fixé au-dessus de 15%, mais avec des abattements possibles jusqu'à 15% en fonction des critères environnementaux et sociaux
- ✓ Accorder des exonérations d'impôts aux entreprises qui réinvestissent leurs bénéfices plus spécifiquement dans des activités et équipements durables
- ✓ Mettre en place un système d'imposition des plus-values en capital
- ✓ Favoriser toute initiative pour une imposition individuelle
- ✓ Accroître la progressivité de l'imposition sur la fortune au-dessus de trois millions de francs
- ✓ Rétablir l'imposition des successions en ligne directe au-dessus de trois millions, tout en préservant l'outil de travail
- ✓ Combattre l'évasion fiscale, les niches fiscales et autres possibilités d'éluider l'impôt
- ✓ Diminuer la concurrence intercommunale via une harmonisation des centimes additionnels et une révision de la péréquation tenant compte des critères environnementaux et sociodémographiques
- ✓ Diminuer la concurrence intercantonale via la fixation de taux d'imposition plancher et une révision de la péréquation tenant compte des critères environnementaux et sociodémographiques
- ✓ Procéder à la réévaluation des biens immobiliers non-locatifs en préservant le principe d'équité envers l'imposition de la fortune mobilière
- ✓ Mettre en place des instruments fiscaux permettant de compenser (financièrement ou en requalification professionnelle) les pertes d'emploi dus à la robotisation et à l'automatisation
- ✓ Soutenir toute initiative pour la mise en place d'une taxe sur les transactions financières (taxe Tobin)

POUR UN INVESTISSEMENT PUBLIC COMPATIBLE AVEC L'OBJECTIF DE NEUTRALITÉ CARBONE ET UN LEADERSHIP DU CANTON AU NIVEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL DANS LA FINANCE DURABLE

- ✓ Investir dans les secteurs qui renforcent la résilience de la société, et sa transition vers une économie durable (agriculture, santé, énergie, construction, numérique, etc.)
- ✓ Désinvestir des secteurs liés aux énergies fossiles
- ✓ Demander la révision de l'ensemble des futurs budgets - politique publique par politique publique - avec l'objectif de neutralité carbone
- ✓ Veiller à ce que les dépenses des institutions de droit public répondent à des critères de durabilité
- ✓ Adapter la politique d'investissement des acteurs publics aux critères d'impact, ESG (environnement, social et gouvernance) et de désinvestissement pour contribuer à la transition écologique et sociale
- ✓ Soutenir la formation et la recherche dans les métiers de la finance durable et favoriser les entreprises actives dans ce domaine
- ✓ Collaborer activement avec des organismes privés, associations et agences onusiennes pour faire de Genève le lieu de dialogue international sur la finance durable.



ÉGALITÉ

PENSER SYSTÉMATIQUEMENT LES POLITIQUES PUBLIQUES SOUS L'ANGLE DU GENRE

- ✓ Intégrer transversalement le genre dans le budget de l'Etat
- ✓ Créer une commission parlementaire qui analyse toutes les politiques de l'Etat dans la perspective du genre
- ✓ Conditionner l'octroi de subventions à des critères d'égalité et d'inclusion
- ✓ Equilibrer les montants dépensés par l'Etat pour ses prestations en fonction du genre
- ✓ Exiger de l'Office cantonal de la statistique de prendre en compte le genre dans ses études

EN FINIR AVEC LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

- ✓ Sensibiliser, prévenir et monitorer le harcèlement de rue et les agressions sexuelles ou liées à l'identité de genre
- ✓ Former le personnel de l'administration cantonale, de l'éducation, de la police ou de la sécurité à l'identification et à la lutte contre le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles ou liées à l'identité de genre
- ✓ Rééquilibrer les noms de rues, places et chemins en accélérant leur féminisation, soit en renommant des lieux existants, soit en féminisant des futurs lieux
- ✓ Bannir la publicité sexiste de l'espace public
- ✓ Adopter le langage inclusif dans tous les supports de communication
- ✓ Mettre en place une liste de critères égalitaires que les aménagements doivent respecter
- ✓ Adopter un plan cantonal contre les violences sexuelles ou liées à l'identité de genre
- ✓ Intégrer dans toutes les écoles un programme de prévention et de sensibilisation non genré et inclusif

ÉGALITÉ

- ✓ Former la police, les magistrat-e-s et le corps médical et toutes les personnes et institutions amenées à prendre en charge ou accompagner des victimes de sexisme et de violence sexuelle ou liée à l'identité de genre
- ✓ Créer un bureau des plaintes pour les infractions liées au genre
- ✓ Soutenir toute initiative visant la réforme de la loi sur le viol afin de protéger les victimes

RENDRE LE MONDE DU TRAVAIL VÉRITABLEMENT ÉGALITAIRE

- ✓ Exiger les preuves du respect de l'égalité salariale dans son entreprise (label equal salary ou logiciel Logib)
- ✓ Faire respecter la loi sur l'égalité et sanctionner toutes les entreprises ne respectant pas l'égalité salariale
- ✓ Valoriser le travail non-rémunéré, notamment dans le calcul de l'AVS et du 2ème pilier (congé éducatif, proche aidant-e, etc.)
- ✓ Soutenir toute initiative visant à réviser le système de prévoyance et fusionner AVS et LPP
- ✓ Dégenrer le choix des métiers dès le plus jeune âge
- ✓ Reconnaître l'endométriose et prendre en compte l'inconfort que peuvent provoquer les menstruations pour certaines femmes et favoriser la prise de congé pendant cette période

CONSTRUIRE UNE POLITIQUE FAMILIALE SOCIALE ET INNOVANTE

- ✓ Instaurer un congé parental longue durée à partager équitablement entre les deux parents
- ✓ Généraliser le temps partiel (en particulier pour les hommes), l'horaire variable, le télétravail ou le job-sharing
- ✓ Généraliser des médiations en cas de conflit ou de séparation
- ✓ Définir un seuil pour défiscaliser la pension alimentaire pour les familles monoparentales
- ✓ Favoriser le logement pour les familles monoparentales
- ✓ Augmenter les places d'accueil de la petite enfance (en crèche ou dans des lieux d'accueil familial de jour) et revoir la péréquation intercommunale en fonction du nombre de places d'accueil créées
- ✓ Garantir que les tarifs des institutions de la petite enfance soient abordables pour toutes les familles
- ✓ Garantir l'accessibilité des crèches à tous les enfants (crèches inclusives)



ASSURER UNE REPRÉSENTATION PARITAIRE DANS LES INSTANCES POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES

- ✓ Inscrire, au niveau légal, une obligation du respect à la parité sur les listes et un encouragement à la diversité
- ✓ Mesurer le temps de parole au parlement et veiller à ce qu'il soit équitable et alterné entre femmes* et hommes
- ✓ Mettre fin à la violence et aux attaques personnelles dans les parlements par des formations obligatoires à la communication non violente
- ✓ Refuser toute forme de violences sexistes et de discriminations au sein des instances politiques
- ✓ Mettre en place le recrutement anonymisé (CV sans nom / photo / genre / âge)
- ✓ Exiger la parité dans les conseils d'administration, les directions et les commissions extraparlimentaires

VISIBILISER ET VALORISER LE TRAVAIL DE SOIN AUX PERSONNES

- ✓ Rémunérer correctement le travail de proche-aidant / garde d'enfant
- ✓ Lutter contre l'esclavage moderne qui touche souvent des femmes migrantes dans l'économie domestique mais aussi des stagiaires, bénévoles, etc.
- ✓ Assurer la formation, la certification et la mobilité professionnelle dans les métiers de la petite enfance, particulièrement l'accueil extrafamilial
- ✓ Valoriser et promouvoir les métiers du soin auprès des hommes
- ✓ Favoriser la redistribution du travail rémunéré et des autres activités entre les hommes et les femmes ou niveau individuel



ÉNERGIE ET CLIMAT

DÉVELOPPER LES MOYENS DE PRODUCTION & STOCKAGE D'ÉNERGIE RENOUELABLE

- ✓ Ancrer dans la loi l'objectif de 100% renouvelable au plus tard en 2040, et veiller à ce que les moyens permettant d'atteindre les objectifs définis dans le Plan directeur de l'énergie soient suffisants
- ✓ Réaliser le potentiel photovoltaïque du canton
- ✓ S'assurer de l'essor de l'éolien sur le territoire du canton dans le respect de la biodiversité
- ✓ Soutenir les initiatives pour développer des moyens non-polluants de stockage de l'électricité
- ✓ Développer les filières de formation utiles pour subvenir aux secteurs de l'énergie renouvelable (solaire et chauffage)
- ✓ Faciliter l'accès aux énergies renouvelables pour les locataires via les centrales participatives
- ✓ Mise en place de prêts à taux zéro pour aider les petits propriétaires à rénover et installer du photovoltaïque
- ✓ Etudier le captage du CO2 issu de la future installation des Cheneviers IV
- ✓ Développer la géothermie de moyenne profondeur, les méthanisations, les récupérations de chaleurs des égouts etc.

FAVORISER ET DÉVELOPPER LES ÉCONOMIES DANS LES BÂTIMENTS

- ✓ Simplifier les démarches administratives pour les rénovations et renforcer les moyens de l'Office Cantonal de l'Énergie (OCEN)
- ✓ Accélérer la rénovation des bâtiments en donnant à l'Etat les moyens d'appliquer les nouveaux seuils d'Indice de dépense de chaleur (IDC)
- ✓ Renforcer les filières de formation professionnelle, allant des apprentis jusqu'aux architectes permettant d'isoler tout le stock de bâtiments
- ✓ Mettre en place un plan de rénovation du parc immobilier du canton
- ✓ Instaurer une imposition incitative des propriétaires immobiliers basés sur le niveau de consommation des immeubles
- ✓ Adapter la température de référence intérieure à 20°C sauf exception

- ✓ Inverser la tendance actuelle d'augmentation du nombre de m² chauffés par personne
- ✓ Définir des objectifs contraignants de diminution de consommation d'énergie pour les plus gros consommateurs conformes au Plan Directeur de l'énergie et pérenniser dans la loi le programme éco21 des SIG en assurant son financement.
- ✓ Instituer une tarification progressive du kWh, en tenant compte du profil des utilisateurs-rices
- ✓ Installer des compteurs individuels des frais de chauffage des locaux et de l'eau chaude

CRÉER UN FONDS CLIMAT POUR FINANCER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- ✓ Alimenter ce fonds avec la part du bénéfice de l'Aéroport alimentant actuellement les comptes généraux du canton, le produit d'une surtaxe des véhicules les plus émetteurs de CO₂, le produit de la surtaxe électricité, le produit de la surtaxe bâtiments les moins isolés, le produit des sanctions de non-respect de la loi sur l'énergie

AGIR POUR RÉDUIRE TOUTES LES INCITATIONS AU TRAFIC AÉRIEN

- ✓ Développer les trains de nuit au départ de Genève et augmenter les liaisons directes
- ✓ Augmenter les incitations financières destinées aux voyages en train
- ✓ Supprimer les vols intérieurs et toutes les destinations accessibles en moins de 8 heures de train
- ✓ Augmenter de manière importante les taxes d'aéroport de l'AIG
- ✓ Taxer de manière importante les vols en jet privé et en hélicoptère (via les taxes d'aéroport) et coopérer avec les infrastructures voisines
- ✓ Instaurer un couvre-feu de 21 heures à 7 heures du matin
- ✓ Activer les relais genevois à Berne pour obtenir une modification de la législation fédérale permettant au canton d'intervenir sur l'activité de l'aéroport
- ✓ Ajouter, dans la convention d'objectifs de l'aéroport, le respect d'un quota annuel dégressif de CO₂ des vols des avions utilisant l'aéroport
- ✓ Soutenir toute initiative visant à instaurer un quota carbone pour les voyages en avion pour les habitant-e-s



RÉDUIRE DRASTIQUEMENT NOTRE ÉNERGIE GRISE

- ✓ Supprimer la publicité commerciale dans l'espace public visant à augmenter la consommation de produits importés avec forte énergie grise
- ✓ Favoriser le secteur économique d'entretien/réparation d'objets et de machines
- ✓ Encourager l'identification de l'énergie grise des biens de consommation et inciter à sa réduction (entreprises et individus)
- ✓ Réduire drastiquement le carbone des matériaux de construction et exiger des bilans carbone des projets
- ✓ Réévaluer les projets de nouvelles infrastructures et bâtiments, à l'aune de l'urgence climatique, en valorisant et réhabilitant au maximum l'existant

RÉDUIRE LA CONSOMMATION CARNÉE SELON LES OBJECTIFS DU GIEC

- ✓ Lutter contre l'élevage intensif et industriel
- ✓ Adopter des prescriptions minimales exigeantes, écologiques et en matière de bien-être animal
- ✓ Privilégier la culture d'aliments végétaux, dont des protéines végétales, sur les terres arables de l'Etat et des communes
- ✓ Soutenir les éleveurs-euses locaux, producteurs-euses respectueux de la nature et du bien-être animal
- ✓ Mener des campagnes de sensibilisation sur l'impact de la consommation carnée sur le climat



ENSEIGNEMENT

UNE ÉCOLE QUI RELÈVE LES DÉFIS DES URGENCES ÉCOLOGIQUES, SOCIALES ET DÉMOCRATIQUES

- ✓ Apprendre à penser la complexité, à problématiser et à poser des questions critiques
- ✓ Proposer des grilles horaires souples gérées par des équipes pédagogiques autonomes et dotées de moyens pour développer des projets
- ✓ Créer des conseils d'élèves participatifs, dotés de moyens et de compétences qui leur permettent de résoudre de façon coopérative et solidaires les questions relatives à la vie scolaire
- ✓ Intervenir au niveau intercantonal pour que les programmes soient adaptés en continu aux nouveaux enjeux de société, en particulier les défis de la sobriété énergétique
- ✓ Inscrire l'éducation à l'écologie dans la politique générale de l'enseignement
- ✓ Faciliter la création de crèches/écoles en forêt
- ✓ Installer des potagers dans les écoles ou remplacer les parkings voitures des écoles par un espace nature/potager
- ✓ Exiger que chaque classe puisse suivre des ateliers de formation sur les déchets, l'énergie ou la biodiversité
- ✓ Ne pas sanctionner les élèves du secondaire pour leur participation à des manifestations en faveur du climat d'importance nationale



UNE ÉCOLE QUI DONNE LE TEMPS AUX ÉLÈVES D'APPRENDRE EN CONFIANCE ET DE SE CONSTRUIRE

- ✓ Repousser l'orientation à la fin de l'école obligatoire (classes hétérogènes au cycle d'orientation)
- ✓ Valoriser toutes les filières de formation et d'apprentissage
- ✓ Orienter les élèves en s'appuyant sur leur projet personnel et les considérer comme des partenaires dans leur orientation
- ✓ Développer une évaluation au service de l'apprentissage et non de la sélection en s'appuyant, notamment, sur la critérisation
- ✓ Elaborer des projets de formation qui ne tiennent pas compte uniquement des projets professionnels mais des compétences, des savoir-faire et des goûts des élèves
- ✓ Donner une vraie place à l'enseignement et l'acquisition des compétences transversales (collaboration, communication, stratégie d'apprentissage, pensée créatrice, démarche réflexive)

- ✓ Donner à chaque classe au moins une période hebdomadaire d'activités sportives en plein air

UNE ÉCOLE ANCRÉE DANS SON MILIEU QUI FACILITE LA PARTICIPATION ET L'INTÉGRATION

- ✓ Revenir à des établissements primaires à échelle humaine et de proximité implantés dans une commune ou un quartier
- ✓ Garantir des places et locaux de formation adaptés et en lien avec l'évolution démographique
- ✓ Réduire les effectifs de classes dans tous les ordres d'enseignement
- ✓ Adapter les effectifs de classe en tenant compte du réseau d'enseignement prioritaire (REP), de l'âge et des besoins spécifiques des élèves
- ✓ Fixer des limites d'effectifs dans les nouveaux bâtiments scolaires et imposer des cahiers des charges qui prennent en compte le décloisonnement des activités et permettent aux élèves d'intervenir sur leur espace de vie
- ✓ Encourager l'organisation et assurer le financement de sorties scolaires et de camps pour développer la cohésion entre les élèves et établir un lien direct avec le monde extérieur et la nature
- ✓ Renforcer les liens avec les milieux associatifs, culturels et professionnels
- ✓ Faciliter les déplacements au sein du canton en accordant la gratuité des transports publics aux classes genevoises de l'enseignement obligatoire

UNE FORMATION INITIALE ET CONTINUE DE QUALITÉ EN LIEN AVEC LES ENJEUX DE NOTRE SOCIÉTÉ

- ✓ Réintroduire, en partie sur le temps de travail, la formation continue individuelle
- ✓ Développer une offre de formation continue de qualité
- ✓ Mettre en œuvre une formation initiale en 5 ans pour les enseignant-e-s de l'école primaire (bachelor + master)
- ✓ Former les enseignant-e-s à l'interdisciplinarité



ENVIRONNEMENT

RENFORCER LA NATURE EN VILLE ET DANS LES CAMPAGNES

- ✓ Conserver renouveler et développer le patrimoine arboré en ville et en campagne
- ✓ Repenser drastiquement la compensation des arbres abattus en tant qu'habitat et privilégier le remplacement qualitatif et non quantitatif
- ✓ Prélever une taxe supplémentaire en cas d'arbres abattus non compensés sur site afin d'alimenter le fonds de compensation des arbres et étendre les prestations de ce dernier à l'agroforesterie et aux haies d'essences locales
- ✓ Renforcer et protéger les plantations de haies d'essences indigènes et d'origine locale et renforcer l'information concernant leur entretien
- ✓ Inciter chaque commune du canton à obtenir le label Ville Verte, Bio Bourgeon et à encourager les habitant-e-s à souscrire à la Charte des jardins
- ✓ Aménager une zone de potagers communautaires dans chaque quartier et instaurer des mesures incitatives pour l'installation de potagers urbains et de toitures végétalisées
- ✓ Favoriser les plantations d'arbres, arbres fruitiers et arbustes indigènes en y associant, lorsque c'est possible, les acteurs privés (propriétaires ou entreprises)
- ✓ Inciter les collectivités publiques et les privés à s'approvisionner auprès des pépinières locales
- ✓ Renforcer le soutien (allègement fiscal ou subvention) aux entreprises de paysagistes qui s'engagent à promouvoir des aménagements extérieurs privilégiant les essences locales
- ✓ Réintroduire au niveau cantonal des cours d'éducation canine, afin notamment d'éviter des dommages à la faune sauvage

DÉVELOPPER LES CORRIDORS BIOLOGIQUES

- ✓ Développer les réseaux écologiques (infrastructures vertes)
- ✓ Rendre obligatoire la prise en compte des corridors biologiques et l'infrastructure écologique dans les politiques publiques de mobilité et d'aménagement du territoire
- ✓ Renforcer la renaturation des cours d'eau et des rives
- ✓ Finaliser la cartographie des corridors biologiques du canton et de la zone transfrontalière
- ✓ Etablir une politique transfrontalière forte sur la gestion des corridors biologiques en renforçant ou réactivant les contrats corridors
- ✓ Réaliser une cartographie de l'interconnexion des milieux naturels en ville et dans l'espace rural
- ✓ Réduire la dissémination des microplastiques (notamment dans les terrains sportifs synthétiques)
- ✓ Renforcer la trame noire sur le canton, en réduisant ou, lorsque cela est possible, en éteignant l'éclairage public et en interdisant l'éclairage privé de certains secteurs durant la nuit
- ✓ Réduire les obstacles à la mobilité de la faune et rendre obligatoire les passages à petite faune sous les routes

ŒUVRER POUR UN BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES RIVIÈRES GENEVOISES

- ✓ Améliorer le captage des eaux usées et leur dépollution
- ✓ Investir dans une meilleure élimination et un contrôle drastique des polluants et produits chimiques issus des médicaments
- ✓ Rétablir une politique transfrontalière forte sur le partage, l'usage et la gestion de la ressource en eau
- ✓ Œuvrer pour un bouclage des cycles de l'azote et du phosphore
- ✓ Finaliser et cartographier les infrastructures écologiques du lac et des cours d'eau
- ✓ Arrêter les éclusées sur le Rhône préjudiciables à la biodiversité aquatique qui détruisent la faune du fleuve en leur préférant une gestion au fil de l'eau
- ✓ Améliorer la gestion biologique du Rhône et notamment réviser le système de vidange du barrage de Verbois
- ✓ Lutter sur le plan national et cantonal contre toute privatisation de l'eau

ENVIRONNEMENT

- ✓ Evaluer et traiter les menaces concernant les nants et rivières pour rétablir leurs fonctions écologiques
- ✓ Garantir un débit d'étiage suffisant (restriction des pompages, création de zones marécageuses et tampons)
- ✓ Rendre obligatoire la mise en place de toilettes sèches sur les chantiers ainsi que lors des manifestations et créer des mesures incitatives dans les logements privés et les entreprises (récupération des eaux de pluie, séparation et traitement à la parcelle des eaux usées)

RÉDUIRE LES DÉCHETS

- ✓ Promouvoir et encourager l'économie circulaire sous toutes ses formes
- ✓ Mettre en place, lors des événements des collectivités publiques, un système de consigne obligatoire pour les couverts/vaisselle, les emballages en verre ainsi que les autres emballages tels que les cannettes et bouteilles à usage unique
- ✓ Organiser une meilleure élimination des déchets verts pollués à travers des filières séparées
- ✓ Diminuer drastiquement les emballages et développer la vente en vrac
- ✓ Instaurer le droit à la réparation pour lutter contre l'obsolescence programmée
- ✓ Poursuivre l'amélioration du traitement des mâchefers pour en diminuer drastiquement les quantités (p. ex. par l'interdiction des litières minérales à chats, la récupération des sables propres pour la construction)

FAVORISER UN DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

- ✓ Réformer le système judiciaire pour l'adapter aux spécificités environnementales
- ✓ Instaurer une amnistie générale pour les personnes activistes du climat et de l'environnement
- ✓ Intégrer le principe de non-régression du droit de l'environnement dans la législation (principe selon lequel la protection de l'environnement ne peut faire l'objet que d'une amélioration constante)
- ✓ Intégrer la réparation du préjudice écologique dans le code civil, en veillant à une réparation en nature
- ✓ Renforcer la capacité de la Cour des comptes à faire des audits des politiques publiques environnementales



ÉTHIQUE ANIMALE

RÉDUIRE MASSIVEMENT LA CONSOMMATION DE PRODUITS D'ORIGINE ANIMALE

- ✓ Lancer et/ou soutenir des campagnes de sensibilisation sur les effets néfastes de la consommation excessive de produits d'origine animale sur la santé humaine et l'environnement, ainsi que promouvoir les alternatives végétales
- ✓ Diminuer sensiblement les produits d'origine animale dans les cantines et restaurants détenus, contrôlés ou subventionnés par l'Etat
- ✓ Soutenir massivement la formation des professionnel-le-s de la restauration et du tourisme à la gastronomie végétale et à notre patrimoine culinaire végétal
- ✓ Soutenir activement la reconversion rapide de la production agricole animale vers la production non-animale
- ✓ Réduire les produits d'origine animale lors des évènements organisés ou financés par l'Etat
- ✓ Agir au niveau fédéral afin de faire supprimer les subventions encourageant à la consommation de produits d'origine animale
- ✓ Réduire l'acquisition de vêtement ou accessoire d'origine animale par l'Etat

RÉDUIRE MASSIVEMENT L'EXPÉRIMENTATION ANIMALE

- ✓ Soutenir activement les méthodes de recherche alternatives qui permettrait de ne plus expérimenter sur les animaux
- ✓ Agir au niveau fédéral pour que la Suisse évite l'expérimentation animale, avec une priorité aux expériences dans les domaines cosmétique, phytosanitaire et agro-alimentaire



LUTTER CONTRE L'EXPLOITATION ET LA MALTRAITANCE DES ANIMAUX

- ✓ Lancer et soutenir des campagnes de sensibilisation sur l'éthique animale
- ✓ Interdire l'élevage à des fins purement commerciales d'animaux de compagnie « de race »
- ✓ Soutenir les refuges et l'adoption d'animaux abandonnés
- ✓ Développer dans les programmes scolaires l'enseignement du respect des animaux, ainsi qu'une initiation à l'éthologie
- ✓ Renforcer le droit de visite inopinée des élevages, abattoirs et tout autre lieu où des animaux sont détenus, aux services vétérinaires de l'Etat de Genève
- ✓ Faciliter l'admission des animaux de compagnie dans les établissements d'hébergement de type EMS ou dans les foyers d'hébergements d'urgence et encourager la zoothérapie
- ✓ Créer un poste de magistrat cantonal spécialisé dans les cas de maltraitance animale
- ✓ Interdire les spectacles ou divertissements qui utilisent des animaux dans les lieux sous contrôle ou subventionnés par l'Etat et les activités qui utilisent des animaux entraînés à des fins de divertissement
- ✓ Sensibiliser les propriétaires d'animaux privés pour lutter contre l'abandon et les sanctions qui en découlent



HANDICAP

GARANTIR LA JOUISSANCE EFFECTIVE DES DROITS HUMAINS, NOTAMMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- ✓ Mettre en place un conseil personnalisé dans le cadre d'élections et de votations pour les personnes en situation de handicap qui le souhaitent
- ✓ Sensibiliser le grand public aux discriminations, stéréotypes et préjugés à l'égard des personnes en situation de handicap
- ✓ Renforcer l'arsenal législatif pour protéger les personnes en situation de handicap des discriminations, en particulier sur le lieu de travail, et permettre la reconnaissance de leurs acquis et compétences
- ✓ Former les agent-e-s des forces de l'ordre à l'intervention auprès de personnes en situation de handicap

INCLURE LES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP DANS LES CURSUS SCOLAIRES

- ✓ Scolariser les enfants et les jeunes dans leurs quartiers et sensibiliser les élèves, les enseignant-e-s et les parents
- ✓ Mettre en œuvre un cursus de formation pour les assistant-e-s à l'intégration scolaire et les accompagnant-e-s
- ✓ Veiller à ce que les personnes en situation de handicap puissent bénéficier de tous les programmes de formation ou d'éducation, en améliorant les aménagements physiques des lieux ou locaux, en leur offrant les moyens techniques de communication et en bénéficiant de formateurs-trice-s et d'éducateurs-trice-s formé-e-s
- ✓ Assurer un soutien financier pérenne aux associations des personnes en situation de handicap intervenant dans la formation
- ✓ Mettre en œuvre un contrôle indépendant par des personnes formées et un meilleur accompagnement dans les institutions genevoises publiques et privées, écoles, centres de jour, foyers et ateliers protégés

ASSURER L'ACCESSIBILITÉ DES ESPACES PUBLICS ET PRIVÉS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- ✓ Adopter un plan d'accessibilité aux espaces publics applicable aux aménagements des cantons et des communes

HANDICAP

- ✓ Allouer davantage de moyens pour l'adaptation et l'accès des bâtiments publics et privés
- ✓ Viser à ce que, d'ici 2030, l'offre d'une voiture taxi sur deux soit accessible aux personnes en situation de handicap physique, notamment celles se déplaçant en fauteuil roulant

VISER L'INCLUSION SOCIALE, PROFESSIONNELLE ET CULTURELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- ✓ Créer des guichets d'information et de soutien administratif dédiés aux personnes en situation de handicap et leurs proches
- ✓ Favoriser la création d'un label pour les communes, les entreprises publiques et les entreprises privées inclusives, dont l'un des paramètres serait une politique de non-discrimination et d'emploi de personnes en situation de handicap
- ✓ Organiser des performances artistiques et culturelles en prenant en considération tous les types de public moyennant des aménagements ou la multiplication de représentations adaptées

FACILITER LA VIE À DOMICILE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- ✓ Mettre en place des services résidentiels en suffisance pour les personnes adultes en situation de handicap
- ✓ Créer des structures intergénérationnelles et mixtes (handicap / sans handicap)
- ✓ Garantir un maintien à domicile en facilitant les travaux d'adaptation

SOUTENIR LES PROCHES AIDANTS

- ✓ Mettre en œuvre l'accueil et l'hébergement de courte durée de personnes vivant en situation de handicap afin de permettre aux proches aidant d'avoir des moments de repos
- ✓ Soutenir financièrement les associations de proches aidant de personnes en situation de handicap, notamment en créant des espaces d'échange et d'écoute
- ✓ Créer un véritable statut des proches aidants au niveau cantonal

INSTITUTIONS ET DROITS POLITIQUES

ELARGIR LES DROITS POLITIQUES

- ✓ Mettre en place le droit de vote dès 16 ans au niveau cantonal et communal, sans abaisser pour autant la majorité civile
- ✓ Accorder les droits politiques aux niveaux cantonal et communal à toutes les personnes de nationalité étrangère après cinq ans d'établissement en Suisse
- ✓ Appuyer tout projet d'accorder ces mêmes droits politiques au niveau fédéral

ENCOURAGER LA PARTICIPATION À LA VIE PUBLIQUE

- ✓ Renforcer les cours d'éducation citoyenne au Secondaire I et II ;
- ✓ Encourager l'utilisation complémentaire du français facile FALC dans les brochures explicatives des votations et élections
- ✓ Promouvoir les assemblées et les forums citoyen-ne-s et l'intégration des associations dans la vie de la Cité
- ✓ Promouvoir la vie publique via des campagnes de sensibilisation simplifiées et pédagogiques, notamment en ligne et sur les réseaux sociaux
- ✓ Créer et mettre à l'essai un système de récolte de signatures en ligne pour les pétitions, les initiatives et les référendums cantonaux

RENFORCER LA TRANSPARENCE DE LA VIE POLITIQUE

- ✓ Encadrer les comptes des campagnes électorales et de votation en demandant la transparence sur les dons
- ✓ Introduire une obligation générale pour les partis politiques et les candidat-e-s de déclarer tous les dons reçus, ainsi que l'identité des donateur-ric-e-s
- ✓ Introduire un plafonnement des frais des campagnes électorales
- ✓ Encourager la transparence des processus d'élection des magistrat-e-s et des juges
- ✓ Accroître la transparence des liens d'intérêts des candidat-e-s et des élu-e-s

ASSURER DES INSTITUTIONS PUBLIQUES PIONNIÈRES DANS DE NOUVELLES MANIÈRES DE TRAVAILLER ET PLUS PROCHES DES BESOINS DES GÉNÉRATIONS ACTUELLES

- ✓ Développer un cadre institutionnel encourageant un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle pour les collaborateur·rices de l'Etat de Genève (télétravail, temps partiels, postes en co-responsabilité, introduction d'un congé parental longue durée et facilitation de la mobilité interne)
- ✓ Favoriser les évolutions de carrière et les formations continues
- ✓ Eviter la centralisation excessive des institutions et privilégier des unités plus autonomes
- ✓ Mettre en place des mécanismes pour lutter contre les dérives managériales orientées vers le rendement au détriment du sens du travail



GARANTIR UNE GESTION EFFICIENTE ET TRANSPARENTE DES COMMUNES

- ✓ Autoriser les communes à présenter des budgets déficitaires
 - ✓ Renforcer au Département des finances le service d'évaluation des recettes des communes afin que ces dernières disposent à temps d'estimations fiables qui leur permettent de construire un budget raisonnable
 - ✓ Renforcer la transparence des processus démocratiques au sein des communes (par exemple par la facilitation de la procédure de recours par les délibératifs aux décisions prises par l'Association des Communes Genevoises, la publication des décisions du Conseil administratif)
 - ✓ Revitaliser le processus de répartition des tâches entre canton et communes :
 - Recenser les doublons, les éviter et favoriser l'action de proximité
 - Conserver une adéquation entre les tâches transférées et leur financement tout en prenant en compte l'aspect dynamique (évolution dans le temps)
 - Préserver la solidarité intercommunale
 - Encourager l'intercommunalité
 - ✓ Conserver la taxe professionnelle communale (TPC)
 - ✓ Maintenir la répartition actuelle de l'imposition entre le lieu de travail et le lieu de domicile pour garantir les recettes fiscales des communes
- 

FAIRE DU CANTON UN MODÈLE DANS L'INCLUSION DES PERSONNES LGBTIQ+

- ✓ Adapter les procédures d'adoption de façon à mieux protéger les familles arc-en-ciel
- ✓ Soutenir auprès des autorités fédérales un changement de législation afin de reconnaître automatiquement la filiation à la naissance pour les enfants né-e-s au sein d'un couple de même sexe
- ✓ Remplacer l'allocation genevoise de maternité ou d'adoption par une allocation genevoise parentale, garantissant un congé longue durée à la naissance ou à l'adoption d'un enfant à l'un des parents lors de chaque naissance ou adoption, y compris lorsqu'il n'y a qu'un ou deux parents de genre masculin, et défendre une telle modification au niveau fédérale dans la loi sur l'assurance maternité
- ✓ Intégrer l'identité de genre dans toutes les politiques publiques concernées par les questions LGBTIQ+
- ✓ Assurer à tous les niveaux administratifs que les prénoms d'usage des personnes trans* soient respectés
- ✓ Garantir la qualité de la formation à l'éducation sexuelle et s'assurer que les cours d'éducation sexuelle et affective soient égalitaires dans l'apprentissage de la variété des organes sexuels et qu'ils abordent la diversité des identités de genre et des orientations sexuelles et affectives
- ✓ Inclure tout au long du cursus scolaire – y compris, de manière adaptée, dans les crèches – des informations sur les thématiques liées aux genres ainsi qu'aux personnes trans* et intersexuées
- ✓ Limiter la mention du genre/sexe sur les formulaires administratifs, ou a minima autoriser la possibilité de chacun-e de ne pas le mentionner
- ✓ Insérer dans chaque subvention ou contrat de prestations avec des clubs sportifs la garantie que les dirigeant-e-s et les encadrant-e-s soient sensibilisé-e-s aux questions LGBTIQ+ et d'égalité entre les genres
- ✓ Favoriser la représentation et la participation des personnes et associations LGBTIQ+ dans les fondations de droit public ou toute

autre entité para-étatique

- ✓ Promouvoir des campagnes de prévention des stéréotypes, préjugés, discriminations et violences incluant l'orientation sexuelle et l'identité de genre
- ✓ Mettre en place des programmes ciblés visant à favoriser l'emploi des personnes trans* et intersexuées
- ✓ Promouvoir l'utilisation d'une écriture non genrée ou inclusive
- ✓ Promouvoir l'accès à des toilettes et vestiaires non genrés
- ✓ Soutenir la visibilité de la transidentité et de l'intersexuation, par exemple en créant un fonds de soutien à la création artistique traitant de ces thématiques

LUTTER CONTRE LES STÉRÉOTYPES ET LES VIOLENCES À L'ENCONTRE DES PERSONNES LGBTIQ+

- ✓ Mettre en place des statistiques officielles recensant les violences et discriminations basées sur l'identité de genre et l'orientation sexuelle
- ✓ Soutenir la réalisation d'études sur les populations trans* et non-binaires permettant la publication de statistiques sur le nombre de personnes concernées afin de pouvoir mener des politiques publiques basées sur des faits
- ✓ Former les agent-e-s des lieux de détention à la prise en charge adéquate des personnes LGBTIQ+
- ✓ Généraliser et/ou promouvoir des chartes de non-discrimination à destination des entreprises, de l'Etat et des communes, incluant les questions LGBTIQ+
- ✓ Promouvoir un label antidiscriminatoire dans le monde du travail, incluant les personnes LGBTIQ+



FAVORISER LES LIEUX D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT SÛRS POUR LES PERSONNES LGBTIQ+

- ✓ Créer des centres d'écoute pour les victimes de discriminations basées sur l'identité de genre ou l'orientation sexuelle
- ✓ Augmenter les financements des structures d'accueil et d'écoute des personnes LGBTIQ+ en difficulté pour répondre à l'augmentation de la demande
- ✓ Garantir une prise en charge adaptée pour les personnes LGBTIQ+ relevant de l'asile, en favorisant la création de lieux d'accueil spécifiques pour ces personnes
- ✓ Augmenter le financement des projets visant à favoriser l'inclusion des personnes LGBTIQ+

ACCOMPAGNER DE MANIÈRE RESPECTUEUSE, INCLUSIVE ET OUVERTE LES PERSONNES LGBTIQ+

- ✓ Introduire des formations obligatoires à la prise en charge des personnes LGBTIQ+ pour le personnel en contact avec le public, notamment dans les domaines suivants : EMS et structures pour personnes âgées ; Santé et médecine ; Planning familial ; Forces de l'ordre et pouvoir judiciaire ; Travail social ; Formation et enseignement ; Asile ; Etat civil
- ✓ Exiger que les personnes qui prennent en charge des personnes trans* soient formées au minimum selon les standards internationaux établis par la WPATH (World Professional Association for Transgender Health)
- ✓ Interdire au personnel soignant les opérations et traitements médicaux visant à corriger les caractéristiques sexuelles des personnes intersexuées sans leur consentement éclairé, et en particulier chez les personnes ne pouvant donner ce consentement pour des raisons d'âge ou d'incapacité de discernement.
- ✓ Intégrer les questions LGBTIQ+ dans les contrats de prestation entre l'Etat, les communes et les prestataires



LOGEMENT

CONSTRUIRE DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET POUR LE BIEN-ÊTRE DES HABITANT-E-S

- ✓ Développer à large échelle des quartiers durables
- ✓ Conserver la mixité sociale dans les PLQ
- ✓ Prévoir la reconversion et la réversibilité des ouvrages dès leur conception
- ✓ Réaffecter les logements transformés en bureaux en logements au départ des occupant-e-s
- ✓ Faire évoluer la construction et les chantiers par le réemploi des matériaux

FAVORISER LA CONCERTATION ET L'ACCESSIBILITÉ À L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

- ✓ Créer au sein du département un interlocuteur unique pour accompagner et faciliter les démarches des porteurs de projets

RENFORCER LA POLITIQUE FONCIÈRE PUBLIQUE

- ✓ Préserver la zone agricole en créant des logements en zones de développement
- ✓ Encourager la solidarité dans la production de logements dans tout le canton, notamment en soutenant le fonds intercommunal pour le développement urbain
- ✓ Garantir un équilibre de proximité entre logements, verdure et habitats naturels
- ✓ Développer la qualité du dialogue avec les résident-e-s
- ✓ Obliger les propriétaires d'immeubles inoccupés ou insalubres à les rénover et les remettre sur le marché locatif



FAVORISER LES COOPÉRATIVES D'HABITATION ET SOUTENIR LA DIVERSITÉ DES TYPES DE LOGEMENTS

- ✓ Soutenir l'initiative « Pour + de logements en coopératives » qui vise à allouer d'ici à 2030 10% du parc locatif genevois à des coopératives
- ✓ Garantir une mixité de type de logements au sein d'un même bâtiment et quartier
- ✓ Faire évoluer les PLQ pour obtenir davantage de souplesse permettant d'ouvrir le champ des solutions constructives
- ✓ Faciliter la recherche de logement pour la population par une plateforme unique regroupant les offres de logements à l'échelle du canton
- ✓ Retrouver une certaine sobriété du point de vue de l'habitat en limitant les m² par habitant-e et soutenir les échanges d'appartements entre locataires et la colocation

PROTÉGER LA DISPONIBILITÉ DES LOGEMENTS ET AMÉLIORER LA PROTECTION DES LOCATAIRES

- ✓ Garantir le contrôle des prix des logements à travers les zones de développement
- ✓ Interdire le déclassement en zone ordinaire
- ✓ Soumettre les baux à durée déterminée à l'approbation préalable de l'administration cantonale
- ✓ Lutter contre la soustraction de logements locatifs par des plateformes de location à des fins touristiques
- ✓ Interdire les frais de dossier lors de l'établissement des baux
- ✓ Informer les locataires, et en plusieurs langues, sur les droits et obligations en cas de modifications du loyer et sur les possibilités de faire recours
- ✓ Revoir les barèmes d'accès aux LUP en tenant compte des revenus et déductions actualisées (cf salaire minimum)



MIGRATION ET INTÉGRATION

RENFORCER LES POLITIQUES D'INTÉGRATION DES PERSONNES MIGRANT-E-S

- ✓ Réduire la durée des procédures de naturalisation au niveau cantonal et favoriser au niveau fédéral un mécanisme d'automatisation de l'acquisition de la nationalité pour les personnes nées en Suisse
- ✓ Mettre en œuvre un traitement égalitaire, quel que soit le statut, dans l'accès aux services de l'Etat
- ✓ S'assurer que les informations essentielles sont disponibles et accessibles dans toutes les langues nécessaires et développer l'interprétariat communautaire
- ✓ Soutenir durablement les associations actives auprès des migrant-e-s
- ✓ Développer des actions communautaires favorisant la participation citoyenne
- ✓ Mettre en place les dispositifs nécessaires pour assurer que tout-e migrant-e puisse trouver un logement décent

FACILITER LA RÉGULARISATION DES PERSONNES SANS STATUT DE SÉJOUR ET L'ACCÈS AU TRAVAIL

- ✓ Elargir les critères de régularisation des personnes sans statut de séjour et accélérer les procédures y relatives
- ✓ Augmenter leur protection contre la sous-enchère salariale en sanctionnant prioritairement les employeur-e-s-et non les travailleur-es
- ✓ Favoriser l'accès au travail des personnes migrant-e-s résident-e-s à Genève
- ✓ Faciliter l'accès à une activité lucrative pour les personnes admises de manière provisoire (livret F) et celles requérant l'asile en Suisse (livret N) et sensibiliser les entreprises sur les qualifications, parcours de ces mêmes personnes
- ✓ Reconnaître les acquis – diplômes et compétences – dans tous les métiers
- ✓ Interdire l'expulsion des personnes à statut légal précaire (y compris permis C) suite à la perte de leur travail

METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE D'ASILE CANTONALE CONFORME AUX DROITS FONDAMENTAUX

- ✓ Appliquer systématiquement la clause de souveraineté dans le cadre de l'accord Dublin
- ✓ Se déclarer canton refuge dans la tradition humanitaire genevoise
- ✓ Refuser tout renvoi et détention administrative
- ✓ Garantir l'accompagnement des mineurs non accompagné-e-s au-delà de 18 ans
- ✓ Transformer l'aide d'urgence des personnes ne pouvant être renvoyées en une aide permettant l'autonomie

VIVRE-ENSEMBLE DANS LE RESPECT DES DIFFÉRENCES ET COMBATTRE LES PRÉJUGÉS

- ✓ Former les différents corps de métier à la diversité et l'interculturalité
- ✓ Valoriser la diversité des langues et des cultures dans l'éducation, la vie au travail et la vie sociale
- ✓ Faire connaître l'histoire de la migration en Suisse et comprendre le rôle de la migration à travers l'évolution de notre société

RENFORCER LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

- ✓ Accompagner le retour volontaire et l'intégration dans le nouveau lieu de vie
- ✓ Atteindre l'objectif des 0.7% en faveur de l'aide au développement
- ✓ Intervenir auprès des entreprises genevoises afin qu'elles respectent l'environnement et les conditions de travail de ses employé-e-s à l'étranger, à travers leurs activités hors de la Suisse



DÉVELOPPER UN MAILLAGE PIÉTON SUR L'ENSEMBLE DU CANTON

- ✓ Développer des axes piétons à haute capacité et haut débit sécurisés et continus
- ✓ Créer des centralités piétonnes dans chaque commune du canton
- ✓ Coordonner, à travers un plan directeur cantonal des cheminements piétons, la mise en place de continuités piétonnes à travers tout le canton et encourager les communes à le décliner dans des plans piétons communaux (plan de mobilité piétonne)
- ✓ Créer des voies de circulation pour la mobilité douce avec des flux séparés entre les piéton-ne-s et les cyclistes, visant à garantir la sécurité des piéton-ne-s

CONCRÉTISER ET RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT D'UN RÉSEAU DE VOIES CYCLABLES SUR TOUT LE TERRITOIRE DU CANTON ET AU-DELÀ

- ✓ Mettre en œuvre rapidement la loi fédérale sur les voies cyclables
- ✓ Doubler le nombre de pistes cyclables en site propre d'ici à 2030
- ✓ Réaménager les pistes cyclables existantes avec des voies bidirectionnelles et adaptées aux nouveaux usages (vitesse de circulation et types de véhicule)
- ✓ Développer des voies vertes pour atteindre toutes les agglomérations du canton
- ✓ Distinguer les flux pendulaires des parcours de loisirs dans le développement d'aménagements cyclables
- ✓ Réaménager les infrastructures routières existantes (p.ex. carrefours) pour les rendre propices à la circulation des vélos
- ✓ Augmenter massivement les places de vélo sécurisées dans l'espace public (avec des gabarits nouveaux pour les vélos cargos, remorques à vélo), en particulier aux alentours des infrastructures culturelles, scolaires, sportives, récréatives, de transports publics
- ✓ Prioriser les flux cyclistes aux feux

DENSIFIER ET DÉVELOPPER LE RÉSEAU DE TRANSPORTS PUBLICS DANS TOUT LE GRAND GENÈVE

- ✓ Mettre en œuvre une gratuité des transports publics ciblée pour les jeunes, retraité-e-s, personnes en situation de chômage, etc.
- ✓ Développer une tarification claire et abordable des transports publics sur le réseau transfrontalier
- ✓ Soutenir une tarification des transports publics qui soit favorable aux familles et mieux faire connaître les offres à disposition
- ✓ Améliorer l'offre et la tarification pour accroître la part modale des transports publics aux heures creuses et pour le transport de loisirs, en tenant compte des saisons
- ✓ Proposer un développement des transports publics selon le principe de « zéro artificialisation nette » du territoire et systématiquement en site propre
- ✓ Compléter et développer le réseau RER transfrontalier
- ✓ Fixer un objectif de cadence plus élevée (toutes les 10 minutes en campagne et 3 minutes dans l'hypercentre) y compris pour l'offre de loisirs
- ✓ Compléter le réseau RER sur le territoire cantonal, notamment avec des lignes diamétrales
- ✓ Améliorer et faciliter le transport de vélos dans les transports publics urbains (ou en tout cas dans les transports semi-périphériques)

RÉDUIRE MASSIVEMENT L'UTILISATION DES TRANSPORTS INDIVIDUELS MOTORISÉS

- ✓ Supprimer le principe de compensation des places de parking
- ✓ Interdire la construction de parkings supplémentaires, y compris en sous-sols
- ✓ Réduire de 50% les places de parking en surface
- ✓ Favoriser le report modal en offrant des compensations aux personnes qui renoncent à leur voiture ;
- ✓ Interdire la construction de nouvelles pénétrantes routières
- ✓ Dans les centres urbains, réduire les voies de circulation à une voie dans chaque sens
- ✓ Éliminer les incitations au stationnement des pendulaires dans les centres urbains et ne pas adapter les places de stationnement et

voiries à l'augmentation de la taille des véhicules (SUV)

- ✓ Imposer le 30 km/h à l'intérieur des localités et le 20 km/h dans les quartiers résidentiels
- ✓ Soutenir toute initiative visant à instaurer un péage urbain
- ✓ Réserver les zones urbaines au parc résiduel de voitures (livraisons, personnes à mobilité réduite, professionnels utilisant des matériel et outillages lourds, services et secours). Ces véhicules devront être électriques et plus légers.



PENSER LA MOBILITÉ AU NIVEAU DU GRAND GENÈVE, À TRAVERS LA MUTUALISATION DES MOYENS DE TRANSPORTS ET LA SOBRIÉTÉ DANS LES DÉPLACEMENTS

- ✓ Favoriser le report modal le plus en amont possible sur les trajets, à travers la création de pôles multimodaux dans le Grand Genève (P+R, centres de covoiturage)
- ✓ Développer des véritables services, dans le Grand Genève, favorisant le report modal (autopartage, vélos électriques, vélos en libre-service, complémentarité des différents modes de transport)
- ✓ Mutualiser les outils de transports (réduire les circuits à vide) et agir sur le dernier kilomètre (report modal) pour les professionnels
- ✓ Favoriser la mutualisation des modes de stationnement dans les nouveaux quartiers (car sharing, vélo sharing)
- ✓ Promouvoir la sobriété dans les déplacements (favoriser l'essor du télétravail, campagne de promotion pour une mobilité raisonnée et raisonnable)



ASSURER UN SYSTÈME DE SANTÉ DURABLE, PERFORMANT ET ACCESSIBLE À TOUTES ET TOUS

- ✓ Mettre en œuvre une stratégie de « durabilité nette zéro » 2030 pour le système de santé
- ✓ Promouvoir l'écoconception des lieux de soins
- ✓ Développer la recherche médicale autour de la santé planétaire
- ✓ Veiller à ce que les investissements des caisses de pension des institutions de santé respectent l'environnement et ne nuisent pas à la santé humaine
- ✓ Soutenir toute initiative visant la baisse ou une meilleure répartition des coûts de la santé (médicaments génériques, vente à l'unité, « smarter medicine », lutte contre les lobbys)
- ✓ Mettre en place une caisse cantonale unique et/ou publique
- ✓ Soutenir la mise en place d'un système cantonal de remboursement des soins dentaires de base
- ✓ Développer la recherche médicale en prenant en compte les femmes et la diversité de la population
- ✓ Former le personnel soignant à la prise en charge des personnes trans*
- ✓ Rembourser les frais médicaux liés aux interruptions de grossesse avant la 13^e semaine
- ✓ Garantir l'accès aux soins des personnes précaires (notamment migrant-e-s, LGBTIQ+, travailleurs-euses ses du sexe, personnes en situation de handicap)
- ✓ Lutter pour l'égalité des soins et de la recherche via la formation du personnel de santé aux enjeux de discrimination et le recours généralisé aux interprètes
- ✓ Améliorer les conditions de travail de l'ensemble du personnel médical pour le bien-être et la sécurité des patient-e-s comme de celles et ceux qui les soignent
- ✓ Redonner du temps au corps médical et aux soignant-e-s dans le soin et l'écoute des patient-e-s

- ✓ Limiter les tâches administratives, par exemple en réduisant les protocoles de soins au profit de soins adaptés à la personne
- ✓ Renforcer la médecine de famille en tant que pilier des soins de base
- ✓ Promouvoir la relève du personnel médico-infirmier et soutenir la filière de formation
- ✓ Garantir la qualité des EMS et poursuivre une politique permettant aux personnes âgées de rester à leur domicile aussi longtemps que possible (renforcement des soins à domicile, subventionnement du réaménagement du domicile par exemple)
- ✓ Améliorer la coordination entre les différentes entités de prise en charge (hôpital, centres ambulatoires, médecins installés), notamment dans le domaine de la psychiatrie, afin d'assurer une cohérence dans l'accompagnement des patient-e-s
- ✓ Lutter contre l'acharnement thérapeutique et garantir une fin de vie digne

DÉVELOPPER UN ENVIRONNEMENT PROPICE À UN MODE DE VIE SAIN

- ✓ Garantir le droit aux déterminants fondamentaux de la santé
- ✓ Envisager toutes les politiques sous l'angle de la santé publique
- ✓ Réduire les pollutions sonores et de l'air avec la référence des nouvelles normes plus exigeantes de l'OMS
- ✓ Induire un principe de précaution sur l'impact des nouvelles technologies sur l'environnement et la santé
- ✓ Mettre en place des aménagements favorisant l'activité physique
- ✓ Intégrer les concepts de mitigation et d'atténuation des effets des changements climatiques dans les projets d'aménagement afin de protéger la santé des habitant-e-s
- ✓ Améliorer la coopération entre la médecine humaine, vétérinaire et les agriculteurs-rices notamment dans le cadre de la lutte contre les résistances aux antibiotiques
- ✓ Soutenir la production alimentaire locale, saine, exempte de pollution (pesticides ou antibiotiques), accessible à toutes et tous

FAVORISER LA PRÉVENTION ET LA PROMOTION DE LA SANTÉ À TOUT ÂGE

- ✓ Favoriser la mixité sociale et la participation de toutes et tous à l'activité du quartier afin de permettre le maintien de l'autonomie, du bien-être, de la sécurité et de la qualité de vie des personnes âgées ou en situation de handicap
- ✓ Soutenir les initiatives de développement et de maintien des aptitudes fonctionnelle (physiques et mentales) visant à améliorer le bien-être des personnes âgées
- ✓ Développer les approches interdisciplinaires de santé communautaire impliquant la participation de la communauté à l'amélioration de sa santé
- ✓ Développer les compétences en santé de la population à travers des programmes de prévention et de promotion de la santé
- ✓ Sensibiliser la population et les entreprises aux impacts sur la santé de la crise climatique et écologique
- ✓ Promouvoir les co-bénéfices dans la pratique clinique et la communauté (comportements ayant un impact positif sur la santé et l'environnement)
- ✓ Renforcer les mesures de santé et de sécurité au travail
- ✓ Interdire la publicité et la promotion de produits nocifs pour la santé (alcool, tabac, soda, viande rouge, sucre et aliments transformés)
- ✓ Sensibiliser les ménages à l'importance d'une alimentation saine et durable
- ✓ Renforcer les programmes de sensibilisation à la santé sexuelle dans l'enseignement publique
- ✓ Financer la recherche et la promotion de la contraception masculine
- ✓ Promouvoir les protections menstruelles réutilisables (cups, culottes menstruelles, serviettes réutilisables)

PLACER LA SANTÉ MENTALE AU CŒUR DU BIEN-ÊTRE INDIVIDUEL ET SOCIÉTAL

- ✓ Augmenter les ressources financières et humaines destinées à la prise en charge de la santé mentale
- ✓ Mettre en place des campagnes de sensibilisation aux maladies mentales et déstigmatiser les personnes victimes de maladies mentales
- ✓ Développer des programmes de santé mentale destinés aux adolescent-e-s et aux jeunes adultes
- ✓ Lutter contre l'isolement et la solitude des personnes âgées notamment avec des approches intergénérationnelles et interdisciplinaires
- ✓ Prévenir la souffrance psychique en agissant sur les déterminants de la santé mentale
- ✓ Reconnaître l'éco-anxiété et soutenir les personnes qui en souffrent

AFFINER LES POLITIQUES DES DROGUES ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES SOUFFRANTS D'ADDICTIONS

- ✓ Mettre en place un essai pilote pour la dépénalisation des drogues douces, dès que la législation fédérale le permettra
- ✓ Assurer un meilleur suivi des personnes souffrant d'addiction via des mesures d'accompagnement plutôt que punitives
- ✓ Identifier les causes des débuts de l'addiction pour les prévenir
- ✓ Créer une cellule d'accompagnement pour les senior-e-s victimes d'addiction en particulier dans les structures de vie pour personnes âgées (EMS)
- ✓ Redynamiser le concept des quatre piliers basé sur la prévention, la thérapie, la réduction des risques et la répression
- ✓ Mettre en place des nouvelles stratégies contre toutes les nouvelles formes d'addiction (jeux d'argent, monde numérique, médicaments notamment)
- ✓ Améliorer la prise en charge et l'accompagnement des enfants de parents dépendants



TENIR COMPTE DE LA SÉCURITÉ HUMAINE ET DES NOUVEAUX RISQUES

- ✓ Renforcer et améliorer la prise en charge des victimes de violences conjugales
- ✓ Renforcer les moyens de la juridiction pénale des mineurs (meilleur suivi au niveau des juges)
- ✓ Commander une étude sur les nouvelles formes de criminalité (p.ex. cyber délinquance) et sur les vulnérabilités dans la population afin d'en définir une stratégie
- ✓ Faire de la justice climatique un élément clé des politiques concernant la sécurité humaine

AMÉLIORER LA COOPÉRATION ET CLARIFIER LES MISSIONS ENTRE LES DIFFÉRENTS CORPS DE POLICE

- ✓ Renforcer les liens entre défense des principes démocratiques et droits humains
- ✓ Privilégier une politique de la sécurité non-violente axée sur la prévention et l'accompagnement
- ✓ Réviser et clarifier les missions des différents corps de police, au niveau cantonal et municipal, en révisant en profondeur la LPol, selon une logique des besoins et non arithmétique (financière)
- ✓ Améliorer la complémentarité et les synergies entre la police cantonale et les polices municipales, à travers une révision des contrats locaux de sécurité
- ✓ Renforcer la coopération entre les acteurs de terrain (associations, TSHM, etc.), les différents départements de l'Etat et les corps de police, en fonction des thématiques
- ✓ Interdire le recours à la violence par la police lors de surveillance de manifestations pacifiques
- ✓ Appliquer la tolérance zéro face aux violences policières

ASSURER UNE MEILLEURE GOUVERNANCE INTERNE ET FORMATION DES CORPS DE POLICE

- ✓ Eviter les doublons en revenant à un système de formation des policiers-ères axé sur les besoins et spécificités du terrain
- ✓ Inclure des modules de formation sur le respect des droits humains, de la diversité et des minorités
- ✓ Revoir les critères de recrutement dans les polices cantonale et communale en encourageant des processus de recrutement inclusif qui tiennent compte de la diversité de la population genevoise et des différentes langues parlées
- ✓ Mettre en place un système de plan de carrière pour les nouvelles recrues, améliorer la transversalité pour les personnes engagé-e-s et favoriser la mobilité interne en créant des passerelles entre les différents corps de police
- ✓ Créer un poste de spécialiste multiculturalité, sur le modèle créé par la ville de Lausanne (fonction transversale et de cadre de la police)
- ✓ Améliorer les représentations des employé-e-s dans les décisions administratives les concernant pour toutes nouvelles réformes des conditions-cadre

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE CARCÉRALE « HUMAINE » ET RENFORCER DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

- ✓ Reconfigurer la gestion genevoise des centres de détention et définir une véritable politique carcérale
- ✓ Redimensionner les infrastructures de détention pour les rendre à taille humaine (privilégier plusieurs petites structures)
- ✓ Construire un centre autonome de détention pour les femmes
- ✓ Améliorer les conditions de travail du personnel et résorber le sous-effectif chronique qui ne leur permet pas de traiter les détenus correctement
- ✓ Privilégier les peines de substitution
- ✓ Restreindre la détention avant jugement aux situations où c'est nécessaire et en diminuer la durée jusqu'au jugement
- ✓ Faire de l'incarcération l'«ultima ratio» dans l'application des peines prononcées et renforcer l'objectif final de réinsertion des personnes détenues
- ✓ Renforcer le respect des personnes incriminées dans les structures carcérales, notamment en ce qui concerne les femmes, les personnes LGBTQ+, les diversités religieuses et culturelles
- ✓ Définir une vraie politique de réinsertion des détenu-e-s, afin d'éviter au maximum les récidives
- ✓ Accroître les budgets, renforcer les mesures d'accompagnement (logement, équipe de suivi psychosocial, santé, etc.) et améliorer la coordination entre les acteurs-rices, notamment associatif-ive-s, chargé-e-s du suivi des mesures de réinsertion
- ✓ Mettre en place des formations, au niveau de l'accompagnement social, qui permettent de mieux travailler sur les aspects de réinsertion
- ✓ Travailler sur l'employabilité des personnes sortant de peine carcérale, en lien avec les associations professionnelles (formation certifiante, pendant la peine privative)
- ✓ Mener une réflexion sur le financement de la politique carcérale et sur l'allocation des fonds dans le système d'application des peines (afin d'éviter les récidives)



SOCIAL

AGIR FACE À LA PRÉCARITÉ

- ✓ Reconsidérer les barèmes d'octroi des aides sociales selon les situations familiales et individuelles
- ✓ Lutter contre la paupérisation des familles monoparentales en optimisant par exemple les prestations complémentaires aux familles
- ✓ Maintenir le dialogue avec les régies privées et pérenniser les mesures concertées de garantie d'accès au logement pour assurer le droit au logement pour tou-te-s
- ✓ Soutenir financièrement les acteur-ice-s privé-e-s œuvrant pour l'aide alimentaire et augmenter les dons alimentaires du secteur privé
- ✓ Renforcer les collaborations logistiques et financières avec toutes les associations qui soutiennent les personnes précarisées
- ✓ Garantir à la population le droit à une alimentation digne, de qualité et respectueuse des limites planétaires

FACILITER L'ACCÈS AUX PRESTATIONS SOCIALES

- ✓ Faciliter l'accès aux services et aux informations pour les personnes précarisées via un accès unique, simple et rapide, en réduisant la complexité des démarches et en simplifiant le langage administratif
- ✓ Engager des travailleur-euse-s sociaux-ales dans les services de l'Etat pour accompagner les bénéficiaires dans leurs démarches d'obtention de prestations sociales et assurer un meilleur suivi des dossiers
- ✓ Améliorer la coordination entre les services de l'Etat pour éviter les ruptures de prises en charge
- ✓ Assurer aux personnes ayant un statut légal précaire l'accès aux prestations sociales de l'Etat, sans craindre de perdre leur autorisation de séjour ou d'établissement

SORTIR DU SURENDETTEMENT

- ✓ Reconsidérer les délais de paiement lors de poursuites pour les personnes précarisées
- ✓ Interdire la publicité pour les crédits à la consommation
- ✓ Mener une politique de prévention et de sensibilisation des jeunes, face aux risques du surendettement
- ✓ Orienter vers les services spécialisés privés et publics les personnes en situation potentielle d'endettement
- ✓ Identifier et traiter les problématiques structurelles qui favorisent l'endettement

EN FINIR AVEC LE SANS-ABRISME

- ✓ Garantir le financement intercommunal pour la prise en charge des personnes sans-abri
- ✓ Maintenir les lieux d'accueil d'urgence ouverts toute l'année, en nombre suffisants et dans des conditions dignes
- ✓ Favoriser l'accueil des personnes sans-abri dans des modules d'habitation temporaires aménagés dans des bureaux vides, par exemple

POLITIQUE POUR LES JEUNES

- ✓ Combattre les ruptures scolaires, sociales ou professionnelles chez les jeunes
- ✓ Créer une plateforme unique d'accueil, de soutien et d'informations pour les jeunes
- ✓ Lutter contre les ruptures familiales et promouvoir les solutions de prévention avant le placement, en visant à maintenir le jeune dans son milieu familial lorsque cela est possible
- ✓ Garantir l'accès pour les jeunes aux maisons de quartier et lieux d'accueil dans toutes les communes du canton
- ✓ Renforcer l'insertion professionnelle des jeunes et valoriser les filières d'apprentissage et de formation
- ✓ Faciliter les conditions d'accès aux bourses pour les étudiant-e-s

POLITIQUE EN FAVEUR DES SENIORS

- ✓ Elaborer une loi précisant l'action auprès des ainé-e-s (pour répondre aux différentes situations de vie et permettre un vieillissement dans les meilleures conditions en favorisant le maintien de la capacité d'autonomie et d'action)
- ✓ Soutenir activement la «Décennie pour un vieillissement en bonne santé» organisée par l'OMS
- ✓ Favoriser des projets intergénérationnels
- ✓ Augmenter les prestations complémentaires cantonales AVS/AI
- ✓ Supprimer le critère d'années de séjour pour l'octroi des prestations complémentaires cantonales AVS/AI



SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE

RENDRE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DU NUMÉRIQUE PLUS SOBRE

- ✓ Exiger lors des appels d'offre de l'État d'augmenter la durée d'utilisation contractuelle du matériel, de fixer un taux de réparabilité élevé et de renforcer les conditions sociales et environnementales
- ✓ Promouvoir la réduction des achats neufs, la réparation, et favoriser la récupération et les filières de recyclage
- ✓ Imposer un label énergétique pour les datacenters qui mesure l'efficacité énergétique, valorise la chaleur émise et inclue l'État, entreprises et associations environnementales
- ✓ Lutter contre les technologies ayant un impact climatique démesuré (Bitcoin...)

PROTÉGER LA VIE PRIVÉE DE TOUTES ET TOUS ET ÉLARGIR LA CONNAISSANCE NUMÉRIQUE

- ✓ Instaurer une politique de souveraineté numérique à l'État
- ✓ Protéger les données personnelles des élèves des établissements du canton
- ✓ Privilégier les entreprises locales
- ✓ Favoriser l'utilisation des logiciels libres
- ✓ Réaffirmer l'importance de la cyber-sécurité au sein des administrations publiques
- ✓ Soutenir toute initiative en faveur des projets « opendata » permettant à quiconque d'accéder aux données publiques sous une forme exploitable
- ✓ Renforcer notre intégrité numérique (droit inaliénable garantissant le respect de l'intégrité de la personne, pendant de l'intégrité physique et mentale) en offrant le droit d'accéder à nos données au sein de toute entreprise ou administration et en permettant de savoir à qui nos données ont été transmises

LUTTER CONTRE LES DANGERS DU NUMÉRIQUE

- ✓ Assurer l'enseignement pour les élèves sur le cyber-harcèlement, ou les fake-news
- ✓ Sensibiliser la population à la cyber-dépendance, à l'usage du numérique chez les tout-petits, aux « bulles » sur les réseaux sociaux
- ✓ Réduire la fracture numérique via des formations, notamment pour les aîné-e-s

TENDRE VERS UN CANTON PLUS DÉMOCRATIQUE ET ÉCOLOGIQUE

- ✓ Travailler sur une stratégie prudente pour un « canton intelligent »
- ✓ Nommer une commission parlementaire de supervision du numérique
- ✓ S'assurer que toute prestation numérique de l'État soit aussi accessible via un guichet physique
- ✓ Soumettre les nouvelles technologies numériques (5G, intelligence artificielle, etc.) au débat public et démocratique (via notamment un référendum)



POUR UNE POLITIQUE SPORTIVE DURABLE, ÉGALITAIRE ET BIENVEILLANTE

- ✓ Réduire au maximum l'empreinte écologique et le coût financier de la future patinoire du Trèfle Blanc
- ✓ Trouver une solution permanente pour l'académie du Servette FC avec l'impact environnemental le plus faible possible, privilégiant la mutualisation des installations et la réutilisation des infrastructures d'une éventuelle installation temporaire au parc des Evaux
- ✓ Instituer une charte de durabilité contraignante pour tous les événements sportifs organisés sur le territoire cantonal
- ✓ Rendre obligatoire l'utilisation de granulés biodégradables pour le remplissage des terrains synthétique du canton
- ✓ Imposer un système de subvention égalitaire dans le sport (même montant attribué pour les activités sportives pratiquées par les hommes et les femmes)
- ✓ Promouvoir des activités et pratiques sportives inclusives et bienveillantes, à travers la formation des éducateurs-rices ainsi que des campagnes de sensibilisation
- ✓ Mettre en place un observatoire (et des mécanismes de détection précoce) de lutte contre les violences (sexuelles, sexistes, basées l'orientation sexuelle, psychologiques) dans le sport genevois
- ✓ Promouvoir la pratique du sport dans les activités du quotidien (mobilité active, mise à disposition d'installation de proximité), auprès des entreprises et faire de la pratique sportive un véritable pilier de la politique de santé
- ✓ Etudier toutes les possibilités de mutualisation des infrastructures sportives dans le Canton
- ✓ Encourager la pratique sportive des jeunes, des seniors, des femmes et des populations précarisées par des mécanismes de soutien





Les Vert-e-s genevois-es, CP 345, 1211 Genève 4
www.verts-ge.ch – info@verts-ge.ch – 022 800 38 48
Illustrations: Olga Olga
Conception: pleez



Suivez-nous sur les réseaux sociaux
@vertsgenevois

